

L'esprit du lieu se cache-t-il dans le nom du lieu?

L'esprit du lieu et la toponymie : les dieux, la mémoire et l'invitation au voyage

Marc Richard
Commission de toponymie du Québec
750, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1R 2J1
Canada
Marc.Richard@toponymie.gouv.qc.ca

Résumé. Cet article examine les rapports entre l'esprit du lieu et le nom du lieu. La littérature antique contient de nombreux toponymes qui expriment la présence d'êtres surnaturels auxdits lieux. Avec le christianisme, les noms deviennent pures conventions. La fascination que le passé exerce depuis 200 ans en Occident a fait de la mémoire le nouvel esprit du lieu. Et pour nommer l'innommé aujourd'hui, les ressources de la poésie et de l'œuvre ouverte nous tendent la main : reconstituer l'esprit du lieu à travers l'invite à participer au rêve ou au voyage suggéré par l'ambiguïté ou le mystère du nom.

1. Un concours où l'on fait appel à l'esprit du lieu

Dans le cadre du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, la Commission de toponymie du Québec a lancé un concours. Elle a invité la population à lui proposer des noms pour désigner un lieu géographique naturel innommé des environs de Québec : le bassin situé au pied de la chute Montmorency. Le nom proposé doit pouvoir *célébrer l'esprit du lieu* et exprimer le fait français. L'esprit du lieu, qu'est-ce donc? Un être, une force diffuse, une fiction, un fantôme, une projection de soi *in situ*?

2. Rappels mythologiques

En Occident, les textes de l'Antiquité mentionnent l'existence et l'importance de l'esprit du lieu. Il forme un élément de base du polythéisme. En ces temps, la nature dans ses différentes parties, les voies, les foyers, les actes de la vie se trouvent placés sous la protection d'une myriade de divinités. Les nymphes, par exemple,

Marc Richard
L'esprit du lieu et la toponymie
ICOMOS 2008

représentent les « fées de l'Antiquité » et les Grecs en distinguent plusieurs catégories : les mers ont les Néréides; les eaux vives, les Naïades; les montagnes, les Oréades; les bois, les Hamadryades, etc. (Schmidt 1965)

Chez les Romains, certains dieux Lares veillent sur les lieux publics de la ville, comme les édifices, les carrefours, les places, les chemins. Quant aux Lares domestiques, ils assurent la protection des maisons et de leurs familles. (Commelin 1976)

À l'échelle du monde méditerranéen, la géographie porte elle-même l'empreinte des dieux : les lieux qu'ils protègent et qui leur sont consacrés, et les lieux où se sont déroulés leurs exploits et ceux des héros. Prenons les fleuves et les montagnes. Des premiers Hésiode dit qu'ils sont au nombre de 3 000, qu'ils sont fils d'Océan et de Thétys, qu'il est malaisé à un mortel de dire le nom de chacun d'eux, mais que les peuples qui vivent sur leurs bords le savent (Hésiode). À propos des montagnes, « On les regardait presque partout comme des lieux sacrés, souvent même on les adorait comme des divinités. [...] En Grèce, la chaîne du Pinde était tout entière consacrée à Mars et à Apollon ». (Commelin 1976)

Quant aux cités, toutes possédaient leur divinité protectrice (Macrobe). De plus, cet auteur de même que Pline l'Ancien rapportent l'existence d'un nom secret de la ville de Rome, qu'il était interdit de prononcer sous peine de mort, car ce nom était aussi celui de la divinité tutélaire secrète. Sa connaissance par les ennemis de Rome aurait pu leur permettre, par la vertu de la magie, faire sortir de Rome la divinité qui la protégeait (Macrobe et Pline).

Ces derniers exemples illustrent à quel point, dans l'Antiquité, les noms de lieux relient les mondes des mortels et des immortels. De plus, même des toponymes ont des dieux pour auteurs. C'est le cas du fleuve Xanthos, que les hommes appellent de leur côté Scamandre, comme le rappelle Socrate dans le *Cratyle* de Platon (Platon). Et Socrate de mentionner aussi que l'on trouve beaucoup de ces appellations doubles – celle des dieux et celles des hommes – dans l'œuvre d'Homère (Platon).

Le *Cratyle* est justement cet ouvrage où s'opposent la thèse selon laquelle les noms, comme ils sont, constituent une façon *naturelle* de nommer les êtres et les choses, et l'autre thèse qui

soutient que la rectitude de la dénomination résulte d'une *pure convention* parmi les hommes.

Il apparaît raisonnable de supposer que ce dialogue de Platon reflète une division de l'opinion sur la nature des noms parmi les intellectuels grecs de l'époque. L'une des thèses va l'emporter. Dans le courant du IV^e siècle, soit près de 700 ans après la rédaction du *Cratyle*, le polythéisme cesse de servir de fondement à la vision du monde dans l'Empire romain. La pensée judéo-chrétienne basée sur l'Ancien et le Nouveau Testament prend la relève. Déjà dans le livre de la Genèse, il est mentionné que, au jardin d'Éden, Dieu amena les animaux à Adam pour qu'il donne à chacun d'eux son nom. L'acte de dénomination constitue un travail humain. Cette vision des choses ne changera pas. Avec la constitution de disciplines scientifiques autour du langage, les noms de lieux, de personnes, de peuples, de marques de commerce, etc. disposent d'un appareil explicatif basé sur la nature culturelle et non naturelle de tous ces noms.

3. Un nouvel esprit du lieu

De nos jours, la question de l'esprit du lieu par rapport à la toponymie, dans un monde dominé par la pensée scientifique, est-elle pertinente? Plus que jamais, croyons-nous. Dans l'Antiquité, l'esprit du lieu donnait un sens au monde en reliant les hommes aux dieux en tous points de l'univers. Le sens lié au lieu continue d'exister, mais il procède d'une présence d'une tout autre nature. Il s'agit de la présence de l'aventure humaine dans toutes ses dimensions, en chaque lieu. Cette présence, c'est la *mémoire*, qu'il s'agisse des souvenirs – intacts, inexacts, embellis, déformés ou restaurés – de faits légués par l'histoire, par la petite histoire et par les anecdotes toutes simples des individus et des familles. Ces morceaux de mémoire se sont inscrits progressivement dans la géographie depuis la nuit des temps. Ils se transmettent de génération en génération par la tradition orale, par les livres, par la cartographie et par l'enseignement. Le lien qui unit ces noms aux lieux qu'ils désignent est fort, souvent parce que ces noms véhiculent une caractéristique importante qui appartient à la géographie, à l'histoire, à l'ethnologie, à la langue, etc. La force du lien provient aussi de la longue durée, souvent pluriséculaire, de l'association des noms aux lieux, et du fait que des générations de

familles établies sur un territoire n'ont toujours connu que les mêmes noms pour les mêmes lieux. Il se développe pour ces noms de lieux familiers et rassurants un sentiment d'appartenance puissant, qui favorise la prise de conscience d'un enracinement vertical dans l'échelle du temps et d'une solidarité culturelle dans un espace donné, par le partage d'une même façon de nommer les repères. Cette prise de conscience d'un enracinement commun dans le temps et dans l'espace, c'est également celle de l'identité d'un groupe. Or tout ce qui a un impact sur l'identité constitue une zone très sensible de l'opinion publique, et les gouvernements sont interpellés ou devraient se sentir interpellés par le pouvoir mobilisateur des noms de lieux.

L'intérêt pour la valeur des noms de lieux en tant que dépositaires d'épisodes de l'aventure humaine s'inscrit dans le grand mouvement de valorisation du passé que l'on observe en Occident depuis environ deux cents ans. En ce qui a trait aux noms de lieux, il est en train de se constituer, depuis quelques décennies, au sein des organisations publiques responsables de la gestion des toponymes sur les scènes nationales ou internationales, un appareil de normes et de politiques qui visent la protection de la toponymie en tant que *patrimoine*. Rappelons quelques étapes.

À l'intérieur de l'Organisation des Nations Unies, des conférences sur la normalisation des noms géographiques ont lieu tous les cinq ans depuis 1967. L'ordre du jour de ces rencontres est dominé par des questions d'ordre technique : méthode de traitement des noms de lieux, informatisation des données, description des répertoires, systèmes de translittération des langues, etc. Il faudra attendre vingt ans avant qu'une résolution onusienne ne mentionne formellement « l'importance des noms géographiques en tant qu'éléments significatifs du patrimoine culturel des nations. » (Nations Unies 2007)

À compter de 1987, la question des noms de lieux en tant qu'éléments du patrimoine figure régulièrement dans les résolutions des conférences. En 2007, la 9^e Conférence estime que les toponymes relèvent bien du patrimoine immatériel selon la Convention que l'UNESCO a adoptée en 2003 pour sauvegarder ce patrimoine (Nations Unies 2007). La 9^e Conférence recommande également que les nomenclatures toponymiques et les bases de données nationales contiennent des renseignements sur l'origine et la signification des noms géographiques, sur la base de sources populaires ou

scientifiques, considérant que la signification d'un nom géographique constitue un aspect important de l'information sur le patrimoine qui devrait renforcer l'identité (Nations Unies 2007).

Au Québec, la Commission de toponymie se considère gardienne du patrimoine toponymique. Pour préserver ces morceaux de mémoire, elle accorde, depuis près d'un siècle, une attention toute particulière aux noms de lieux consacrés par l'usage (Commission de toponymie 2008). Par ailleurs, depuis 2006, une législation sur le développement durable est en vigueur au Québec. Elle prévoit que l'Administration prend en compte la protection du patrimoine culturel, lequel reflète l'identité de la société et transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération. Comme la conservation de ce patrimoine favorise le caractère durable du développement, il importe d'assurer son identification, sa protection, sa mise en valeur, en tenant compte de la rareté et de la fragilité qui le caractérisent (Québec 2006).

Les mesures prises par les autorités toponymiques internationales et nationales visent à garder en vie la mémoire géographique de l'aventure humaine. Des menaces de divers ordres justifient en effet une vigilance de tous instants. La mémoire se révèle vulnérable dans les circonstances suivantes :

L'ignorance des noms traditionnels

Lorsque les supports d'information courants, y inclus les manuels d'enseignement, ne diffusent plus les noms traditionnels d'une communauté, ceux-ci risquent de disparaître, car le besoin de se repérer continue d'exister, et ce besoin suscite inévitablement l'apparition de nouveaux noms si les premiers sont perdus ou relégués dans des ouvrages connus seulement des spécialistes.

La fragilité de la tradition orale

Il existe des nomenclatures traditionnelles entières qui n'ont pas été consignées encore et qui ne sont présentes que dans la tradition orale détenue par une poignée d'Anciens. La vulnérabilité de cette mémoire inconnue à l'extérieur un cercle restreint est extrême.

Une modernité mal assumée

Des milliers de noms de lieux qui meublent les terroirs sont menacés lorsque les autorités ne comprennent pas que les transformations qui touchent les méthodes de travail, le transport et l'habitat doivent se réaliser dans le respect des identités culturelles. Il faut combattre l'idée

selon laquelle l'accès à un meilleur niveau de vie passe par le renoncement aux legs des générations précédentes.

La subordination de la toponymie à des enjeux politiques

L'utilisation des pouvoirs publics pour remplacer des noms en usage, notamment pour réaliser des projets commémoratifs ou pour exprimer, dans la géographie, des éléments de programmes politiques a pour effet d'appauvrir la mémoire de l'aventure humaine.

4. L'esprit du lieu et l'innommé

Jusqu'ici nous nous sommes intéressés à l'esprit du lieu par rapport à des lieux nommés. Le besoin de noms ne cesse cependant de se développer dans des territoires peu peuplés ou inoccupés : les périphéries des villes, les zones forestières, les fonds sous-marins, les régions arctiques et antarctiques, les paysages déserts de plus en plus fréquentés par les fervents de l'écotourisme. Face à l'innommé auquel on voudrait donner un sens comment établir une complicité toponymique avec les lieux?

On peut créer des noms à partir des ressources locales en données géographiques, historiques, ethnologiques et autres. Ces noms présentent un haut degré d'intégration à la toponymie du milieu. Ils participent à l'expression de la mémoire ambiante et augmentent l'intensité de son rayonnement. Certains procédés de création de noms concourent à la mise en valeur de l'esprit du lieu déjà en place :

-Le réemploi d'un élément spécifique toponymique en l'attribuant à un lieu voisin d'une nature autre que celle du lieu d'où le spécifique provient. Exemple : nommer *Montmorency* le bassin situé au pied de la chute Montmorency.

-L'ajout d'un qualificatif au toponyme d'un lieu situé à proximité. Exemple : *Petit lac Champlain* par rapport à *Lac Champlain*.

-La commémoration de personnes, d'événements liés étroitement au lieu à nommer. Exemples : *Bassin de l'Amiral*, nom qui réfère à Charles de Montmorency, amiral de France, en l'honneur de qui Champlain a dénommé la chute.

-L'utilisation de données propres au milieu du lieu à nommer.

Exemples : *Bassin du Pain de Sucre*, d'après la formation d'un cône de glace provenant des embruns de la chute qui gèlent en hiver. *Bassin Fonteneau*, d'après Jean Fonteneau, navigateur français, qui, le

premier, en 1542, a mentionné l'existence de la chute Montmorency. *Bassin de la Dame Blanche*, pour lier le lieu à une légende locale très connue d'une jeune femme dont le fiancé est mort au cours de la bataille de la Montmorency.

Devant l'innommé, plutôt que de s'intégrer à la mémoire ambiante, on peut au contraire choisir de retenir l'attention, de susciter la surprise, l'interrogation, la fascination, en mettant en place une dynamique de décodage, d'interprétation, par la création d'œuvres ouvertes douées d'un haut potentiel d'imagibilité.

C'est dans les travaux d'Umberto Eco et de Kevin Lynch que nous puisons les notions d'*œuvre ouverte* et d'*imagibilité*. Selon Lynch, « l'imagibilité : c'est, pour un objet physique, la qualité grâce à laquelle il a de grandes chances de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur. C'est cette forme, cette couleur ou cette disposition, qui facilitent la création d'images mentales de l'environnement vivement identifiées, puissamment structurées et d'une grande utilité (Lynch 1970).

Quand on veut créer une *œuvre ouverte*, « Il faut éviter qu'une interprétation unique ne s'impose au lecteur. » (Eco 1965) Eco fait d'ailleurs sien le mot célèbre de Mallarmé, qu'il cite : « Nommer un objet c'est supprimer les trois quarts de la jouissance du poème, qui est fait du bonheur de deviner peu à peu : le suggérer... Voilà le rêve. » (Eco 1965) L'effet de la suggestion ne dépend pas que de l'auteur, bien entendu : « Une œuvre qui "suggère" se réalise en se chargeant chaque fois de l'apport émotif et imaginatif de l'interprète. » (Eco 1965). Pour notre propos, l'interprète est le lecteur ou l'utilisateur du nom.

En toponymie, pour parvenir à une œuvre ouverte, le choix des mots formant le nom, et leur agencement, doivent donc produire un message qui comporte une part de mystère, d'ambiguïté, qui se prête à plusieurs interprétations, qui suggère plusieurs images, un message dont il n'existe pas de sens définitif. L'ambiguïté et le mystère résultent de la *logique ouverte des signifiants* (Eco 1972). Le sens du nom formant une œuvre ouverte provient non du contenu « mémoriel » du toponyme, mais du contenu que l'utilisateur attribue au nom en fonction de ses propres références. L'esprit du lieu existe, mais à travers l'*appel* ou l'*invite* que le lieu lance à l'utilisateur de son nom.

La mise en place d'un ensemble de noms de lieux constituant chacun une œuvre ouverte forme un poème géographique fluide dont la lecture peut débiter à n'importe lequel vers inscrit sur la carte, sur les plaques de rues ou sur les panneaux d'information installés dans un parc national. En 1997, la Commission de toponymie du Québec a créé un poème géographique de 101 vers, *Le Jardin au Bout du Monde*, soit 101 toponymes qui désignent 101 des îles du réservoir de Caniapiscou, dans le Nord-du-Québec, formées par suite de l'élévation du niveau des eaux. Voici quelques « vers » de ce poème : *La Neigerie / La Fleur de Lyse / Le Grand Brûle-Veine / Le Lion à la Tête Coupée / La Karizdondelle / Le Parapluie de Ma Tante / La Dalle des Morts / L'Épormyable / L'Ouragane / Le Vent du Diable / L'Archange du Faubourg / Le Déjeuner de Noël / Le Caillou de Barbarie / La Lune-Où-Il-Gèle / La Banquise-Qui-Chante... La Fin des dieux*

Le Jardin au Bout du Monde est le nom de l'ensemble des îles de l'immense nappe d'eau. Chacun de ces 102 noms de lieux provient du titre ou encore d'un minuscule extrait d'œuvres d'auteurs québécois de l'Après-Guerre (Commission de toponymie 1997). Chaque nom du poème se prête à une multitude d'interprétations, et l'« itinéraire de lecture » conduit à une expérience unique. *Le Jardin au Bout du Monde* invite à se perdre dans le labyrinthe de ses images.

L'esprit du lieu a survécu à la disparition de la religion antique. La présence de la divinité du lieu et la magie du nom ont fait place à la présence de la mémoire et du signe linguistique, dans lequel celle-ci connaît une objectification. En raison de la haute valeur que la société accorde à la mémoire, le stock de signifiants et de signifiés toponymiques bénéficie du statut de patrimoine.

Les noms qui se trouvent en harmonie avec leur milieu, qui expriment des données physiques ou culturelles qui font consensus sont des toponymes qui célèbrent l'identité collective. De leur côté, les toponymes formant des œuvres ouvertes qui exhalent ambiguïté et mystère ont le pouvoir de porter l'interrogation individuelle bien au-delà des bornes de l'identité collective. Réenchanter la géographie : voilà ce que proposent cette fête de noms et cette quête du sens.

BIBLIOGRAPHIE

Commelin, Pierre. Réédition en 1976. *La mythologie grecque et romaine*. Bièvres : Pierre de Tartas : pp. 84, 102.

Commission de toponymie. 2008. *La toponymie expliquée. Normes générales. Usage*. Document en format HTML. Québec : Commission de toponymie. Disponible à l'adresse http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie_expliquee/criteres1.html#usage. Consulté le 11 juillet 2008.

Commission de toponymie du Québec. 1997. *Toponymix. Note toponymique 17. Le Jardin au Bout du Monde*. Document en format PDF. Québec : Commission de toponymie. Disponible à l'adresse <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/pdf/toponymix17.pdf>. Consulté le 11 juillet 2008.

Eco, Umberto. 1965. *L'œuvre ouverte*. Paris : Éditions du Seuil : p. 22.

Eco, Umberto. 1972. *La structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*. Paris : Mercure de France.

Hésiode. Réédition en 1964. *Théogonie*. Paris : Les Belles Lettres : vers 362-371.

Lynch, Kevin. 1970. *L'image de la cité*. Paris : Dunod : p. 11.

Macrobie. Réédition en 1997. *Les Saturnales*. Livre III. Paris : Les Belles Lettres.

Nations Unies. *Résolutions adoptées par les neuf conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. 1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998, 2002, 2007*. Document en format PDF préparé pour les Nations Unies par Ressources naturelles Canada. New York : Nations Unies. Disponible à l'adresse [http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/uncsgn/RES%20\(UN\)%20F%20updated%20\(1-9%20CONF\).pdf](http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/uncsgn/RES%20(UN)%20F%20updated%20(1-9%20CONF).pdf). Consulté le 11 juillet 2008 : résolutions 6 (1987), 4 (2007) et 9 (2007).

Platon. *Cratyle*. Réédition en 1998. Traduit par Catherine Dalimier. Paris : Flammarion : sections 392a, 392b.

Pline l' Ancien. Réédition en 1998. *Histoire naturelle*. Livre III. Paris : Les Belles Lettres.

Marc Richard
L'esprit du lieu et la toponymie
ICOMOS 2008

- Québec. 2006. *Loi sur le développement durable*. Document en format HTML.
Québec : Les Publications du Québec. Disponible à l'adresse http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/D_8_1_1/D8_1_1.html. Consulté le 11 juillet 2008.
- Richard, Marc. 1995. « La création de noms de lieux : vers une poétique en espace ». Publié sous la direction de Jean-Yves Dugas dans *La toponymie au Québec : recherche et pratique. Actes du mini-colloque tenu dans le cadre du Congrès des sociétés savantes et de la 29^e réunion annuelle de la Société canadienne d'onomastique*. Québec : Commission de toponymie.
- Richard, Marc. 1988. *La création de noms géographiques*. Texte photocopié, non publié. Québec : Commission de toponymie.
- Schmidt, Joël. 1965. *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*. Paris : Larousse : pp. 219-220.